



MARCHES PUBLICS

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DECISION D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes
1 boulevard Louis Aragon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

N° de SIRET : 28080002000024
Comptable assignataire : Trésorerie Charleville Amendes
Le représentant du pouvoir adjudicateur est : Le Président

B - Objet de la consultation

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, représenté par Monsieur le Président du Centre de Gestion, procède à une consultation en vue de souscrire son contrat d'assurance, garantissant tout ou partie des risques financiers liés à la protection sociale statutaire de son personnel titulaire et non titulaire, en application des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, du décret 60-58 du 11 janvier 1960, pour les agents affiliés à la CNRACL, du décret n°91-298 du 20 mars 1991 et du décret n°88-145 du 15 février 1988.

Nombre d'agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : 17
Masse salariale globale des agents C.N.R.A.C.L. pour l'année 2015 : 474 000€
Nombre d'agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C. : 9
Masse salariale globale des agents I.R.C.A.N.T.E.C. pour l'année 2015 : 153 000€

C - Déroulement de la consultation

- Publicité : appel d'offre déposé sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes le 13 novembre 2015.
- Date et heures limites de réception des offres : le 13 décembre 2015 à midi.
- Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI

D - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du lundi 14 décembre 2015 à 9h00, la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
M. Régis DEPAIX	Président de Centre de Gestion des Ardennes, Maire de MONTCORNET EN ARDENNE	T
M. Guy DERAMAIX	Maire de RETHEL	T
M. Guy JOSEPH	Maire de BEAUMONT EN ARGONNE	S
M. Claude REGNIER	Maire de HERPY L'ARLESIENNE	S
Absents excusés :		
M. Denis BINET	Maire de ROCROI	S
M. Michel NORMAND	Maire de BELVAL	T
M. André SARAZIN	Maire de SERAINCOURT	T
M. Claude WALLENDORFF	Maire de GIVET	S
M. Arnaud WUATELET	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération ARDENNE METROPOLE	T

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
M. Sébastien ALLAIRE	Directeur Général
Mme Anaïs VON EUW	Secrétaire de séance

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres

■ Le quorum est atteint :

NON

OUI

La commission d'appel d'offres

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

Mme Anaïs VON EUW – Adjoint Administratif de 1ère classe – Responsable FINANCES et RETRAITES

F - Elimination des offres

- Nombre de plis reçus :
 - dans les délais : 1
 - hors délais : 0

- Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :
 - n'élimine pas** les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres,
 - demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants

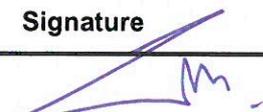
- Résultat des votes :
 - Pour : 4
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

G - Décision d'attribution

- Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination, la commission d'appel d'offres décide :
 - d'attribuer le marché public à : CNP ASSURANCES 4 place Raoul Dautry 75716 PARIS
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres,
 - pour les motifs suivants :
 - de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

- Résultat des votes :
 - Pour : 4
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

H - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

Nom et prénom	Signature
M. Régis DEPAIX	
M. Guy DERAMAIX	
M. Guy JOSEPH	
M. Claude REGNIER	

I - Observations des membres de la commission d'appel d'offres

NEANT